

## **Maîtrise des dépenses en médicaments:**

**les génériques sont une partie importante de la solution, mais ne peuvent tout résoudre à eux seuls...**

Le 17 novembre dernier, Alan Sheppard d'IMS, lors de la conférence organisée par l'European Generic Medicines Association (EGA), soulignait: "*(...) les médicaments génériques ne seront plus en mesure de compenser la facture (croissant rapidement) de l'innovation pharmaceutique*". Il précisait aussi que, même si les médicaments génériques et biosimilaires représentent une partie importante de la solution, ils ne pourront pas absorber les coûts toujours croissants des médicaments sous brevet, amplifiés encore par le vieillissement de la population. S'il faut assurer l'équilibre du budget des médicaments, les autorités devront donc adopter un ensemble de mesures, y compris, voire en premier lieu, des mesures qui ont un impact direct sur les médicaments sous brevet. Et c'est notamment sur ce dernier point que les choses peuvent encore s'améliorer dans notre pays. En effet, pour l'année 2011 comme pour les années précédentes, la plus grande partie des économies 'dures' (baisse de prix) a de nouveau été recherchée dans les médicaments (hors brevet) qui sont depuis longtemps déjà sur le marché, et dont en moyenne le prix avait déjà été réduit de 50%; par contre, les médicaments sous brevet, chers, n'ont dû faire aucun effort de prix. Cette approche n'est pas tenable à terme, car les économies sont cherchées dans un groupe de médicaments dont la valeur se réduit toujours (les médicaments hors brevet), pour financer la croissance d'un autre groupe de médicaments, toujours en expansion (les médicaments sous brevet). En effet, dans les officines, entre 2005 et 2009, le total du chiffre d'affaires (ex-usine) des médicaments sous brevet qui sont dans le remboursement de référence a augmenté de 44% (+475 millions d'euros). Sur la même période, le chiffre d'affaires des médicaments hors brevet a baissé de 12% (-119 millions d'euros). En 2009, le chiffre d'affaires des médicaments sous brevet s'élevait à 1.564 millions d'euros tandis que celui des hors brevet représentait 880 millions d'euros. Si, dans les 5 années à venir, le segment des « sous brevet » continue de croître avec 475 millions d'euros, et que l'on finance cette croissance exclusivement par des économies (baisse de prix) dans le secteur post brevet, cela impliquerait que l'on devrait de nouveau réduire de moitié la valeur du segment hors brevet, c'est-à-dire de 882 à 407 millions d'euros... Il est clair que cela mettrait en péril l'existence du secteur des médicaments génériques en Belgique. Si l'on veut que le secteur des médicaments génériques et biosimilaires continue de délivrer durablement des économies pour l'assurance maladie et le patient, il est donc indispensable de répartir les efforts budgétaires de manière plus proportionnée, entre les médicaments sous et hors brevet. C'est d'ailleurs le cas dans plusieurs autres pays européens